

La Communauté de Communes PAYS DE LAPALISSE (Allier)

recrute

Un(e) responsable du service urbanisme-habitat-environnement

Grade : technicien, technicien principal de 2^{ème} ou 1^{ère} classe.

Descriptif de l'emploi :

La Communauté de Communes PAYS DE LAPALISSE regroupe 14 communes. Elle exerce de plein droit des compétences obligatoires (5 blocs), et des compétences supplémentaires (19 blocs). Placé(e) sous la responsabilité du Directeur des Services Techniques, le ou la responsable du service urbanisme-habitat-environnement assure la gestion du PLUI, l'instruction des actes d'urbanisme des 14 communes adhérentes, la gestion des milieux aquatiques, la gestion du lotissement communautaire et des zones d'activités,...

Profil recherché :

Technicien(ne) confirmé(e),

Expérience confirmée dans un poste similaire,

Connaissances techniques et réglementaires dans les domaines de l'urbanisme, de l'environnement et de l'habitat,

Solides connaissances en matière de procédure de révision du PLUI,

Maîtrise des outils informatiques et logiciels métiers,

Maîtrise des outils SIG,

Capacité à s'adapter aux différents publics rencontrés (accueil physique et téléphonique),

Être force de proposition,

Avoir des aptitudes d'encadrement

Dynamique, disponible, discret,

Sens aigu du service public.

Missions :

Sous l'autorité de la Directrice Générale des Services mutualisés et du Directeur des Services Techniques, et en lien avec les autres services, vous êtes chargé(e) :

- d'assurer la démarche de révision du PLUI (en cours) et toutes autres procédures d'évolution,

- de l'instruction des permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme, DIA, du conseil auprès des pétitionnaires, des mairies,

- de la réglementation liée aux périmètres des monuments historiques en lien avec l'Architecte des Bâtiments de France (ABF),
- d'assurer le suivi des déclarations d'intention d'aliéner et des procédures de préemption si nécessaire,
- de mettre en place et assurer le suivi des procédures liées à la fiscalité de l'urbanisme : taxe d'aménagement, projet urbain partenarial,
- d'assurer la mise à jour du cadastre numérisé,
- d'assurer les démarches administratives de la procédure du PCAET et le suivi des actions,
- de suivre la mise en œuvre du Contrat Territorial des Milieux Aquatiques (CTMA) des affluents de l'Allier en lien avec les services de Vichy Communauté,
- de suivre la mise en place d'un futur contrat sur la Besbre,
- d'assurer le suivi du Programme d'Intérêt Général (PIG),
- d'instruire les dossiers de bonus de performance énergétique,
- d'assurer le suivi de la mise en place du service public de la performance énergétique en habitat à l'échelle départementale,
- d'assurer la commercialisation du lotissement communautaire,
- de suivre les procédures liées aux zones d'activités.

Informations complémentaires :

Temps de travail : 35 heures avec 25 jours de congés ou 39 heures avec 25 jours de congés et 23,50 jours de RTT.

Rémunération statutaire + RIFSEEP (IFSE + CIA) + CNAS + participation employeur contrat prévoyance.

Poste à pourvoir dès que possible.

Adressez votre candidature (lettre de motivation + CV + dernier arrêté), **avant le 10 octobre 2021** à :

Monsieur le Président

Communauté de Communes PAYS DE LAPALISSE

BP 63 – 03120 LAPALISSE

Ou par mail odile.fraty@cc-paysdelapalisse.fr